

DÉPARTEMENT DU GARD
Arrondissement d'Alès



Mairie de Générargues
30140 GÉNÉRARGUES

Avis d'enquête publique préalable à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et à la modification du zonage d'assainissement de la commune de Générargues

OBJET DE L'ENQUETE : Enquête publique préalable à l'approbation du plan local d'urbanisme (PLU), et à la modification du zonage d'assainissement de la commune de Générargues.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Enquête publique organisée en application des articles L. 153- 19 et R. 153- 8 à R. 153-10 du code de l'urbanisme ainsi que des articles L. 123-1 à L. 123-18 et R. 123- 1 à R. 123- 27 du code de l'environnement.

DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE :

L'enquête publique se déroulera **du 16 décembre 2019 au 14 janvier 2020 inclus** soit pendant 30 jours consécutifs, à la mairie de Générargues, 1 route Mialet, 30140 Générargues.

M. Robert HIEBLER, retraité de la SNCF a été nommé **commissaire enquêteur** par ordonnance du tribunal administratif de Nîmes.

La mairie de Générargues constitue le siège de l'enquête, où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée.

CONSULTATION DU DOSSIER :

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Générargues, 1 route de Mialet, 30140 Générargues.

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions éventuelles sur le registre d'enquête en se rendant à la mairie de Générargues aux jours et heures d'ouverture au public indiqués ci-après :

- Lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- Mardi de 9h00 à 12h00
- Jeudi de 9h00 à 12h00
- Vendredi de 9h00 à 12h00

Le dossier pourra également être consulté sur le site Internet de la commune

www.mairie-generargues.fr à la rubrique Mairie, Conseil Municipal, Dossier PLU.

Toute personne intéressée pourra également communiquer au commissaire enquêteur ses observations et propositions écrites ou orales aux lieux, jours et heures indiqués ci-après :

- **Lundi 16 décembre 2019 de 09h00 à 12h00**
- **Vendredi 27 décembre 2019 de 09h00 à 12h00**
- **Lundi 06 janvier 2020 de 09h00 à 12h00**
- **Mardi 14 janvier 2020 de 09h00 à 12h00.**

Ces observations ou propositions pourront également être transmises au commissaire enquêteur :

- par correspondance au siège de l'enquête Mr le Commissaire enquêteur, Enquête Publique PLU, Mairie de Générargues, 1 route de Mialet, 30140 Générargues;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepublique.generargues@orange.fr.

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande.

L'avis de l'autorité environnementale rendu le 25 novembre 2019 est également joint au dossier, et consultable selon les mêmes modalités.

AUTRES DISPOSITIONS :

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Générargues et à la préfecture de Nîmes pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet de la commune www.mairie-generargues.fr, à la rubrique Mairie, Conseil Municipal, Enquête publique, pendant un an.

L'autorité compétente pour approuver le plan local d'urbanisme (PLU) à l'issue de cette enquête publique est le conseil municipal de Générargues.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Thierry JACOT, Maire de Générargues.

Les indications du présent avis résultent de l'arrêté du 28 Novembre 2019 du maire de Générargues.

Thierry JACOT,
Le Maire.

